

Recommandations sanitaires pour les personnes habitant à proximité de l'ancien site minier de la Lucette (Le Genest Saint-Isle)

COMMENT RÉDUIRE LES RISQUES D'EXPOSITION EN CAS DE SOL CONTAMINÉ PAR DES MÉTAUX ?

Limiter les expositions aux poussières de sol :

Pour toutes les familles



Lavez-vous soigneusement les mains après des activités extérieures (adultes et enfants)

Évitez le contact main-bouche, après contact avec la terre

Lavez soigneusement vos fruits et légumes du potager et diversifiez leurs origines

Lavez les jouets utilisés en extérieur

Arrosez le sol avant de le travailler

Retirez vos chaussures et les vêtements qui ont été en contact avec le sol en entrant chez vous

Privilégiez le nettoyage humide des sols intérieurs



Adapter les recommandations en fonction de vos usages :

Pour les usages à risque : jardinage, aire de jeux, utilisation de puits

En cas de fortes teneurs en métaux

En cas de présence d'enfants au sein du foyer

Évitez l'accès des enfants aux zones de sols contaminées ou sols nus

Créez des aires de jeux dédiées en privilégiant les bacs de jeux hors sol ou en aménageant une zone saine (terrasse, sols souples ...)

Limitez ou arrêtez les activités de jardinage

Recouvrez les zones les plus fréquentées, ou les potagers, par de la terre de bonne qualité

N'utilisez pas l'eau des puits pour vos boissons, votre hygiène ou le remplissage de votre piscine et évitez l'arrosage des jardins et potagers

Pour les jardins potagers :

Privilégiez les cultures peu accumulatrices des métaux (par exemple légumes fruits : tomates, poivrons, courges, concombres, etc.)

Évitez certains légumes feuilles (blette, céleri, poireau), légumes racines (carotte) et légumes tubercules (pomme de terre).

Pour les herbes aromatiques, privilégiez les cultures dans des bacs avec terre contrôlée.



Pour les femmes enceintes et les jeunes enfants :

Rapprochez-vous de votre médecin traitant pour étudier la pertinence d'un dépistage. Il s'agit d'une recherche du plomb et de l'arsenic dans l'organisme permettant d'assurer une prise en charge adaptée en cas de forte exposition à des sols contaminés au-delà de certains seuils.

